



LE

N°272

# ROINVILLE | INFOS

LE JOURNAL MUNICIPAL



DÉCEMBRE 2020



# C'est enfin Noël

Bonne fête à vous tous !

**P3** LE MOT  
DU MAIRE

**P4** L'ACTU  
MUNICIPALE

**P11** ARRÊT  
SUR IMAGE

# INFORMATIONS PRATIQUES



SITE INTERNET DE LA MAIRIE  
[WWW.MAIRIE-ROINVILLE.FR](http://WWW.MAIRIE-ROINVILLE.FR)

01 64 59 72 82  
2 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE



## HORAIRES D'OUVERTURES :

Pour l'heure, la mairie est fermée et accessible uniquement sur rendez-vous en appelant au 01 64 59 72 82

## VOTRE MAIRIE



## NOUS CONTACTER :

[contact@mairie-roinville.fr](mailto:contact@mairie-roinville.fr)  
[secretariat@mairie-roinville.fr](mailto:secretariat@mairie-roinville.fr)  
[urbanisme@mairie-roinville.fr](mailto:urbanisme@mairie-roinville.fr)  
[bibliotheque@mairie-roinville.fr](mailto:bibliotheque@mairie-roinville.fr)  
[roinville.infos@mairie-roinville.fr](mailto:roinville.infos@mairie-roinville.fr)

Courriel de l'école :  
[0910073k@ac-versailles.fr](mailto:0910073k@ac-versailles.fr)

Courriel des parents d'élèves :  
[pe2roinville@gmail.com](mailto:pe2roinville@gmail.com)



## L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE :

### Service administratif

Audrey CHAMOROT  
01 64 59 25 73

### Service état civil-accueil

Jessica LOPES  
01 64 59 72 82

### Service urbanisme

Caroline GIRARD  
01 64 59 25 75

### Service culturel

Nadia DELAIRE  
01 60 81 07 99

## LES PHARMACIES DE GARDE



**6**  
DEC | Mouliniere  
St arnoul

**13**  
DEC | Action Pharma  
Dourdan

**20**  
DEC | Pharm'ablis  
Ablis

**27**  
DEC | Chateau  
Dourdan

La déchetterie de Dourdan sera fermée du 24 décembre à 12h45 au 1er janvier 2021 inclus.

07 57 54 20 61

**D**ÉCHÈTERIE  
OURDAN

Lundi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Samedi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Mercredi : 9H - 12H45 et 14H - 17H45

Dimanche : 9H - 12H45

Vendredi : 14H - 17H45

## CHÈRES ROINVILLOISES, CHERS ROINVILLOIS,

« La patience est l'art d'espérer » écrivait le marquis de Vauvenargues dans ses Réflexions et Maximes. Depuis le 30 octobre dernier, patience et espérance se sont mélangées dans notre quotidien. Imperceptiblement et merveilleusement.

Il y a un mois, un nouveau confinement s'est abattu sur nous. Des règles strictes, bien qu'assouplies, ont dû être respectées. Notre quotidien s'est métamorphosé. Forcés à une forme d'isolement, nous avons dû nous résoudre à limiter nos déplacements, nos rencontres, nos échanges. Contraints à travailler chez nous, les visios et téléconférences sont devenues des outils familiers. Obligés à nous protéger les uns des autres, nous n'avons plus pu nous réunir ou nous divertir. En somme, notre vie quotidienne a été bouleversée, à nouveau.

Cette nouvelle épreuve était nécessaire. C'est pourquoi, scrupuleusement, vous avez accepté cette nouvelle réalité. Avec une patience inouïe. Au gré de mes discussions avec vous, j'ai constaté cette patience déterminée, presque forcenée de votre part. De la personne âgée heureuse d'entendre une voix dans l'attente d'une prochaine rencontre à la commerçante décidée à se réinventer en vendeuse en ligne. De l'écolier déçu de ne pas pouvoir inviter son camarade chez lui à la coiffeuse résolue à décorer son magasin pour les fêtes de Noël. Du télétravailleur attendant inexorablement la fibre optique au président d'association cherchant inlassablement comment reprendre son activité. Roinville fourmille de personnes formidables. J'en ai eu la démonstration, à nouveau.

Votre patience a cela de sublime qu'elle se confond avec l'espérance. Nous escomptons des lendemains meilleurs. Une vie retrouvée. Un bonheur renouvelé. À l'heure où je vous écris, une partie des contraintes disparaissent lentement mais progressivement. Tout n'est pourtant pas fini. Nous nous devons donc de continuer à patienter et à espérer. Jusqu'à ce que ces barrières tombent les unes après les autres. Nous pourrons ainsi nous retrouver pour fêter Noël et la fin de l'année en famille. C'est mon plus grand espoir. D'ici là, vous pouvez compter sur mon équipe et moi-même pour continuer à vous servir, vous aider, vous soutenir en cette période troublée. Nous le ferons avec le sourire, à nouveau.

En vous souhaitant d'excellentes et chaleureuses fêtes de fin d'année,

Respectueusement vôtre,

**Guillaume BELLINELLI**

06 34 45 00 71



Rencontrez votre maire le samedi de 9h30 à 11h30 sans rendez-vous et sur rendez-vous dans la semaine.



Suivez l'actualité de votre maire et de la commune  
[facebook.com/guillaume.bellinelli.39](https://facebook.com/guillaume.bellinelli.39)





LES PROCÈS-VERBAUX ET LES COMPTES-RENDUS COMPLETS DE CHAQUE CONSEIL MUNICIPAL SONT À RETROUVER SUR LE SITE INTERNET DE LA COMMUNE.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2020

Approbation du transfert de compétences auprès du syndicat de l'Orge pour l'organisation de l'enquête publique concernant le schéma directeur des eaux pluviales.

**13 voix pour**

Approbation de l'opposition au transfert de compétences en matière de plan local d'urbanisme à la communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix (CCDH).

**13 voix pour**

Approbation de la rétrocession de la voirie du lotissement « La prairie de Mesnil-Grand » à la mairie.

**13 voix pour**

**Désapprobation** du planning des « Dimanches du maire » pour l'ouverture des commerçants Roinvillois, soit la désapprobation du conseil municipal d'autoriser les commerces de son territoire à ouvrir les dimanches de 2021 suivants : 28 février, 25 avril, 16 mai, 29 août, 28 novembre et les 5, 12, 19 et 26 décembre.

**7 voix contre, 3 voix pour, 3 abstentions.**



Présentation du compte-rendu annuel d'activité de gaz réseau distribution France (GRDF).

Approbation à l'unanimité des modalités d'organisation des réunions du conseil communautaire en téléconférence.

Approbation à l'unanimité de la désignation de Mohamed MOURDI comme représentant de la CCDH au sein des collèges Émile Auvray et Condorcet ainsi que du lycée Nikola Tesla.

Approbation à l'unanimité de la modification de la rédaction de l'article 44 du règlement intérieur. Cela permet aux conseillers constitués en groupe n'appartenant pas à la majorité communautaire de bénéficier d'un espace d'expression dans les publications d'information générale de la CCDH, c'est-à-dire dans le magazine intercommunal.

Approbation à l'unanimité de la décision de compléter les délégations de pouvoir du conseil communautaire vers le président de la CCDH concernant toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme concernant les bâtiments communautaires.

Approbation d'un avenant à la convention permettant à la CCDH d'abonder au « Fonds Résilience Île-de-France » de la région Île-de-France à hauteur de 27 000 €. Ce fonds est un fonds de prêt qui vise à soutenir la trésorerie des petits commerces, artisans et services de proximité et les TPE fortement touchés depuis le début de la crise sanitaire.

Avis positif à l'unanimité à la proposition de dérogation au repos dominical des salariés des commerces de détails sur la commune de Dourdan pour les jours suivants en 2021 : 1er dimanche des soldes d'hiver, 1er dimanche des soldes d'été, dimanche 21 novembre, dimanche 28 novembre, dimanche 5 décembre, dimanche 12 décembre, dimanche 19 décembre, dimanche 26 décembre.

Avis positif par 24 voix pour, 2 voix contre (Magali HAUTEFEUILLE, Sylvain LARQUETOU) et 6 abstentions (Madeleine MAZIERE, Maryvonne BOQUET, Olivier BOUTON, Sylvine HENDELUS, Sarah LEBRET, Carine HOUDOUIN) à la proposition de dérogation au repos dominical des salariés des commerces de détails sur la commune de Roinville pour les jours suivants de 2021 : 28 février, 25 avril, 16 mai, 29 août, 28 novembre et les 5, 12, 19 et 26 décembre.

Approbation à l'unanimité des termes de la convention de collaboration entre la société coopérative d'intérêt collectif Rezo Pouce et la CCDH. Rezo Pouce est un dispositif « d'auto-stop organisé » de proximité. Il vise à en inciter et en faciliter la pratique auprès des habitants pour compléter l'offre de transports existante. C'est une action phare du programme d'action du projet de territoire de la CCDH. La participation financière attendue pour la CCDH est de 7500 € HT pour la mise en place du dispositif la première année et 5500 € HT d'abonnement annuel, soit un montant total de 13 000 € en 2020.

Approbation à l'unanimité de l'avenant à la convention d'objectifs et de moyens relative à la mise en œuvre des orientations de la prévention spécialisée en Essonne en vue de sa prorogation d'une année. Pour rappel, la prévention spécialisée est une action d'éducation visant à permettre à des jeunes en voie de marginalisation de rompre avec l'isolement et de restaurer le lien social.

Approbation à l'unanimité de la prolongation du contrat de la délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du centre aquatique HUDOLIA avec la SNC HUDOLIA jusqu'au 31 décembre 2021.

Approbation à l'unanimité de la mise à jour des règlements de fonctionnement des structures multi-accueil « les sucres d'orge » et « les p'tits câlins » et du service d'accueil familial « à petit pas ».

Approbation à l'unanimité du télétravail au sein de la CCDH à compter du 1er janvier 2021 et de la charte afférente.

Approbation à l'unanimité des termes de la convention de mise à disposition de services à conclure entre le syndicat mixte pour la gestion de l'habitat voyageur et la CCDH.

Délibération, sans vote formel, de la communication du rapport sur la situation de la collectivité en matière d'égalité entre les femmes et les hommes au sein de la CCDH.

Approbation à l'unanimité de la création d'un poste d'attaché territorial principal.



## À compter du 28 novembre 2020 : Allègement du confinement :

Maintien du système d'attestation dérogatoire pour les déplacements impérieux avec maintien du télétravail quand cela est possible. Les déplacements restent donc fortement contraints jusqu'au 15 décembre et l'attestation obligatoire pour toutes les sorties du domicile.

(<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestations-de-deplacement>).

Autorisation des activités physiques et des promenades dans un rayon de 20 km et pour une durée maximum de 3h.

Autorisation des activités extrascolaires en plein air.

Ouverture des commerces et services à domicile dans le cadre d'un protocole sanitaire strict dont les librairies, salons de coiffure et d'esthétique ou encore les bibliothèques.

## 15 décembre : Fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent, soit moins de 5 000 contaminations par jour :

Fin des attestations et déplacements entre régions autorisés.

Instauration d'un couvre-feu de 20h à 6h du matin à l'exception du réveillon du 24 décembre. Le réveillon du nouvel an se fera avec le couvre-feu.

Reprise des activités extrascolaires en intérieur.

Interdiction des rassemblements sur la voie publique.

Réouverture des salles de cinéma, théâtres et musées à partir du 7 janvier

## 20 janvier : Nouvelles ouvertures si les conditions sanitaires le permettent

Ouverture des salles de sport et des restaurants.

Reprise des cours en présentiel pour les lycées et si les conditions sanitaires se maintiennent, reprise des cours en présentiel dans les universités 15 jours plus tard.

Possible réouverture des stations de ski courant janvier.



## COVID-19

### Réception de 500 masques de petite taille supplémentaires pour nos écoliers.

Ces masques proviennent pour partie d'un achat groupé avec la CCDH (300 masques) et pour partie d'un don de la région Île-de-France que la commune remercie grandement (200 masques).



### Bus de dépistage de la COVID-19 à Roinville

Après de longues discussions avec les élus départementaux et régionaux, M. le maire, Guillaume BELLINELLI est parvenu à obtenir le passage d'un camion de dépistage de la COVID-19 dans notre village. Samedi 14 novembre, ce dernier s'est installé sur le parking de la grange de malassis et a procédé à une soixantaine de tests gratuits. Il s'agissait de tests RT-PCR (par écouvillon dans le nez) dont les résultats ont été envoyés entre 48 et 72h sur les adresses courriels des personnes testées. Une

opération réussie et une belle collaboration entre l'équipe de la Croix-Rouge, l'équipe municipale et les agents communaux qui ont fait un travail remarquable pour que les consignes sanitaires et la convivialité soient respectées. La commune tient également à remercier fortement le restaurant des Korrigan's qui a fourni au pied levé les plateaux repas aux équipes de la Croix-Rouge. Enfin, il est important de remercier et de féliciter la région Île-de-France qui est à l'initiative de cette campagne.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Le fléau des dépôts sauvages (épisode 2)

Déjà évoqué lors du numéro du mois de novembre, la question des dépôts sauvages continue d'occuper les services techniques de la commune et l'équipe municipale, en particulier l'adjoint au maire aux travaux, M. Paul FUGAZZA, et les conseillers municipaux MM. Jean-Yves SANCHEZ et Hugo BARILLER. Lors des quatre dernières semaines, grâce notamment à l'aide de plusieurs roinvillois, quatre dépôts sauvages ont été identifiés (Beauvais, Mar-

chais, Poissard) ainsi que les personnes et entreprises qui en sont à l'origine. Après avoir participé à une table-ronde organisée par la région Île-de-France consacrée à ce sujet le 3 décembre dernier, la mairie a décidé de lutter méthodiquement contre ce fléau. Cela passe par 1) l'identification des zones communales faisant l'objet de dépôts de ce type ; 2) l'identification et la prise de contact avec les personnes à l'origine de ces dépôts ; 3) la vérification, avec

les propriétaires des terrains, si ces dépôts sont acceptés ; 4) le dépôt d'une plainte à la gendarmerie lorsque ceux-ci sont illégaux compte-tenu des caractéristiques du terrain (zone naturelle, etc.) ou de la non-information des propriétaires.







## VIE ÉCONOMIQUE

### Plan d'actions de soutien à destination de nos entreprises et de nos commerçants

Dès la seconde semaine du confinement, l'équipe municipale a élaboré un plan d'actions pour soutenir les entreprises et les commerçants de la commune.

**S'agissant des entreprises**, M. le maire, M. Guillaume BELLINELLI, avec l'aide de Mme Odile DROUEN de l'intercommunalité, a répertorié, d'une part, l'ensemble des entreprises déclarées dans la commune et, d'autre part, l'ensemble des coordonnées disponibles de ces entreprises. Puis, Mme Estelle PRUVOST et M. Eric DAUVILLIERS, en charge de la vie économique de la commune, ont contacté la plupart des entreprises avec coordonnées connues afin de prendre de leurs nouvelles et de les renvoyer vers les bons interlocuteurs lorsqu'ils avaient des questions ou besoin d'aide. À ce titre, si vous avez une entreprise dans la commune et n'avez pas reçu d'appel ou de courriel de la mairie, n'hésitez pas envoyer vos coordonnées à la mairie ([contact@mairie-roinville.fr](mailto:contact@mairie-roinville.fr)). Nous prendrons rapidement contact avec vous.

**S'agissant des commerçants**, depuis le 28 octobre dernier, M. le maire les a régulièrement contactés et est allé à leur rencontre afin de prendre de leurs nouvelles et recueillir leurs demandes. Sur le fondement de ces échanges, un plan de soutien spécifique a été construit à leur adresse. Il s'est décliné de la manière suivante :

**Engager** la transition digitale de nos commerçants en les aidant à s'inscrire sur la plateforme [fairemes-courses.fr](https://fairemes-courses.fr) et à y référencer leurs produits. Mme Estelle PRUVOST s'est tout particulièrement chargée de cette initiative utile. Nous vous invitons toutes et tous à vous connecter sur cette plateforme pour faire vos courses de Noël en ligne auprès de nos commerçants !

**Subventionner** les loyers du mois de novembre des commerçants locataires fermés administrativement. À ce titre, la mairie souhaite remercier la propriétaire des locaux du bar/restaurant des Korrigan's et du salon de coiffure qui a accepté de renoncer au loyer du mois de novembre, après discussions avec les commerçants et M. le maire.

**Analyser** les contrats d'assurance professionnelle multirisque des commerçants fermés administrativement : l'équipe municipale s'est portée volontaire pour analyser ces contrats afin de constater s'ils ne comprenaient pas de garantie pour perte d'exploitation en cas de fermeture administrative ou de pandémie.

**Lancer** une réflexion sur le niveau de la fiscalité locale pesant sur nos commerçants (CFE tout particulièrement).

**Aider** notre bar/restaurant à se transformer temporairement en restaurant à emporter : M. le maire et les élus en charge de la vie économique travaillent activement à la mise en place d'un système de livraison à emporter pour notre restaurant des Korrigan's, en accord avec sa dirigeante. Compte-tenu du fait que les restaurants resteront fermés au moins jusqu'à la fin du mois de janvier, cette initiative est vitale. Vous recevrez donc prochainement, dans vos boîtes aux lettres, un menu des plats à emporter. Avec des prix hautement compétitifs !

**Porter** ce débat au niveau de la CCDH : M. le maire s'est fortement mobilisé, avec les maires de Dourdan, M. DE CARVALHO, de Corbreuse, M. CORREIA, et de Saint-Chéron, M. GELE, pour engager une action collective de soutien aux commerçants dans l'ensemble du Dourdannais en Hurepoix. Une proposition devrait

faire l'objet d'une délibération lors du conseil communautaire du 14 décembre prochain. Elle prendrait la forme d'un plan de soutien et de relance de 123 000 € s'articulant autour d'une subvention à hauteur de 700 € des loyers du mois de novembre des commerçants ayant dû fermé administrativement et comportant au maximum 5 employés (50 000 €), d'une distribution de bons d'achats pour consommer chez nos commerçants (70 000 €) et de la distribution de guirlandes de Noël (3000 €) à tous les commerçants du Dourdannais.





### Première réunion du centre communal d'action sociale (CCAS)



Lors de cette réunion en visioconférence qui réunissait les différents membres du CCAS (élus, roinvillois, dourdannais), les premiers cas de Roinvillois en situation difficile, voire précaire, ont été discutés. La solution la plus adéquate a été cherchée pour l'ensemble d'entre eux. La mairie souhaitait remercier les nouveaux membres non-élus du CCAS (M. Denis RAGIDANAN, M. BOUROTTE, Mme KHETTACHE, Mme SLUITER, M. DELABARE, Mme BONNET) pour leur implication dans ses travaux importants.

En cette période difficile du fait du confinement, l'équipe municipale a aussi décidé de recenser précisément l'ensemble des personnes de plus de 65 ans dans la commune et de rassembler leurs coordonnées.

L'objectif de cette initiative est d'échanger plus régulièrement avec nos aînés pour prendre de leurs nouvelles, discuter avec eux et leur venir en aide en cas de besoin. Si vous vivez à Roinville et avez plus de 65 ans, n'hésitez pas à appeler ou à envoyer un sms à M. le maire, Guillaume BELLINELLI au 06.34.45.00.71 ou à lui écrire ([contact@mairie-roinville.fr](mailto:contact@mairie-roinville.fr)) pour lui donner vos coordonnées. Si cette demande semble anodine, elle revêt une importance majeure pour la municipalité. Cela permettra à M. le maire et à son équipe municipale de tisser des liens plus serrés avec les sages de notre village.

## ■ TRAVAUX

### Les décorations de Noël sont arrivées !

Vous avez pu le constater en passant devant la mairie, nous avons décidé, cette année, d'améliorer l'éclairage festif de la commune pour les fêtes de fin d'année. Nous espérons que celui-ci vous plaît. Une réflexion a été engagée pour le renforcer l'année prochaine, notamment dans le centre-ville mais aussi dans les différents hameaux. N'hésitez pas à contacter M. le maire, Guillaume BELLINELLI, si vous avez des recommandations, suggestions ou critiques à cet égard. Enfin, la mairie souhaitait remercier chaleureusement les équipes des services techniques (MM. MEDJADJI, GOMY, MAILLIEZ et BAUDRY) et leur excellence pour mener à bien ce projet porté par M. FUGAZZA, adjoint au maire aux travaux.



### Incident sur un chantier urbain et perturbation du trafic de la ligne du RER C



Pour l'ensemble des roinvillois qui continuent à emprunter la ligne du RER C pour leurs métiers, leurs études ou leurs sorties, nous souhaitons vous indiquer qu'à la suite d'un incident survenu dans la nuit du 30 novembre au 1er décembre 2020 sur un chantier urbain de BTP et mené dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Austerlitz-Tolbiac-Masséna, la circulation du RER C est interrompue jusqu'à nouvel ordre entre Paris Austerlitz et Juvisy ainsi qu'entre Paris-Austerlitz et Massy-Palaiseau. Elle est également fortement ralentie

sur le reste de la ligne C. Des trajets de substitution ont été préparés et mis en œuvre par la SNCF depuis lors. Vers 1h30 du matin, un coffrage destiné à la réalisation d'une poutre est tombé sur les voies, endommageant les installations ferroviaires et empêchant la circulation des trains. Heureusement, aucun blessé n'est à déplorer.

# LES ACTIONS DE LA MAIRIE



## VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE

### C'était le premier conseil d'école le 6 novembre dernier !

Lors de cette réunion en visioconférence qui réunissait les enseignants de l'école Josquin des Prés, les représentants de parents d'élèves, l'adjoint au maire délégué à la vie scolaire – M. Eric DAUVILLIERS – et M. le maire, Guillaume BELLINELLI, six principaux sujets ont été abordés : la rentrée scolaire dans le contexte sanitaire actuel ; le nouveau règlement intérieur de l'école ; les futurs et multiples projets pédagogiques des enseignants ; les différents exercices, dispositifs et projets pour sécuriser les abords de l'école ; la coopérative scolaire et les services périscolaires. La municipalité tenait à remercier l'équipe enseignante dans son intégralité (Mmes CHEVALLIER, LAMBERT, BRULE, CHEKOUF, SOUM, CARRIOU et M. PELE) ainsi que les représentants de parents d'élèves (Mmes PARAT, CHEVALLIER, RIGOULEAU, BERGON et MM. GUIOT, PASTOUREL) pour leur admirable et tenace motivation, implication et enthousiasme au service de notre fantastique école de 136 élèves.



### Projet : réaménagement des abords de l'école

À la suite de multiples réclamations et d'une réflexion engagée en juillet 2020 avec les services du département, les parents d'élèves et l'équipe enseignante de l'école, la municipalité a décidé de réaménager les abords de l'école Josquin des Prés. Actuellement, ceux-ci sont constitués de quilles jaunes fluorescentes et d'une circulation alternée. Les quilles avaient été mises en place par la mairie il y a plusieurs années pour une expérimentation temporaire, ce qui explique leur couleur. Or, l'efficacité de ce dispositif s'est révélée contrastée. Sa permanence notamment, au-delà des horaires scolaires, devenait problématique quant à la sécurisation des automobilistes. La mairie a donc décidé de modifier le dispositif en suivant trois objectifs : **Sécuriser** les écoliers et les parents d'élèves lorsqu'ils accompagnent leurs enfants le matin et le soir. **Orienter** les parents

d'élèves vers les places de stationnement présentes dans les parkings proches de l'école. **Sécuriser** les automobilistes qui empruntent cette route et fluidifier la circulation.

Le projet de nouvel aménagement se fondera sur trois évolutions : **Les quilles jaunes seront retirées** (avant la fin de l'année 2020) tout comme le marquage au sol et les panneaux de circulation alternée (courant janvier 2021). **Une barrière temporaire** sera installée chaque matin d'école de 8h10 à 8h40 et chaque soir d'école de 16h10 à 16h40. Elle sera positionnée sur la rue de l'Orge au niveau du passage Pierre CHARRON et ne couvrira que la partie de la route allant de Marchais vers l'école. L'autre sens de la route sera libre. La barrière comportera un sens interdit et fléchera, à l'aide du personnel de la mairie, les véhicules vers le chemin des prés,

qui est à sens unique. Une signalisation annoncera ce sens interdit temporaire en amont, tant sur la route descendant de Marchais que sur le chemin de Malassis. Ce dispositif sera installé dans le courant du mois de janvier. **La signalisation** de la rue de l'Orge, du chemin des prés et de la route de Poissard sera **ajustée** en conséquence (courant janvier). Il est à noter que ce nouvel aménagement à une vocation expérimentale. Un premier bilan de celui-ci sera mené à la fin de l'année scolaire 2020-2021. Selon son efficacité au regard des objectifs et au regard des retours des parents d'élèves, il pourra être modifié, amélioré ou retiré.



### Garderie et activités périscolaires

Au vu du contexte sanitaire, toutes les activités proposées lors du dernier Roinville infos n'ont pas pu être réalisées. En effet, nous avons favorisé les jeux extérieurs grâce à une météo clémente. Nous avons tout de même pu confectionner des calendriers de l'avent et des lettres au père Noël. Au mois de décembre, la décoration de Noël continue. Guirlandes, boules, décoration du sapin et bottes surprises sont au programme!







## Live : La cérémonie de commémoration du 11 novembre 2020

Cette année 2020 aura été marquée par des commémorations restreintes, la crise sanitaire ayant obligé les gardiens de la mémoire à réinventer les modes de transmission du souvenir. Tout comme partout en France, la cérémonie au cimetière de Roinville s'est déroulée sans public, en présence de 6 personnes seulement. Néanmoins, M. le maire, Guillaume BELLINELLI, avait décidé de filmer la cérémonie et de la diffuser en direct sur sa page facebook, afin que tous ceux qui souhaitaient rendre hommage aux morts pour la France puissent le faire chez eux. La vidéo a été visionnée près de 200 fois, ce qui constitue un succès et prouve l'attachement des Roinvillois à ce devoir de mémoire.



## Cérémonie de commémoration du 50ème anniversaire de la mort du Général DE GAULLE

Le 9 novembre 1970 disparaissait une figure française historique du XXème siècle : le général Charles DE GAULLE. Cinquante ans après, la France lui a rendu un hommage national. Le général DE GAULLE a été célébré cette année à l'occasion d'un triple anniversaire : sa naissance, sa mort et son appel du 18 juin 1940. Héros de la Seconde Guerre mondiale et fondateur de notre Vème République, il demeure une référence à droite comme à gauche. La traditionnelle messe ayant été annulée pour des raisons sanitaires, le maire de Dourdan Paolo DE CARVALHO, sur invitation du comité du souvenir de Dourdan, a organisé la commémoration sur la place du Général DE GAULLE, en présence de nombreux élus, parmi lesquels M. le maire, Guillaume BELLINELLI. Après une minute de silence et le dépôt de gerbes sous la plaque du Général DE GAULLE, tous se rappelleront d'une cérémonie particulièrement émouvante.







## Célébration du père Noël !

Comme vous le savez déjà, en raison du contexte sanitaire, la mairie a été dans l'obligation d'annuler la tenue du marché de Noël. La célébration du père Noël, organisée par le comité des fêtes en lien avec les équipes municipales, sera néanmoins maintenue sous une forme différente. Une **surprise** de taille attend les enfants !

La mairie tenait à remercier grandement le comité des fêtes pour sa persévérance quant à l'organisation de ce rituel si important pour notre village.



## Et les colis de Noël ?!

Lors de la réunion du CCAS du 18 novembre, il a été décidé de la composition du colis de Noël pour les personnes de plus de 70 ans ainsi que de sa date de livraison. Celui-ci devrait être au moins autant garni que les précédentes années et fera l'objet d'une distribution chez vous par l'équipe municipale aux dates du 19 et du 20 décembre prochains. Si vous êtes concernés, tenez vous donc prêts pour ces dates. En revanche, si vous deviez être absents à ces dates, n'hésitez pas à prévenir la mairie en appelant au 01.64.59.72.82 ou en écrivant un courrier ou un courriel à la mairie (2 rue du Général De Gaulle – 91410 – Roinville-sous-Dourdan ou [contact@mairie-roinville.fr](mailto:contact@mairie-roinville.fr)).



## Enfin ! Réouverture de la bibliothèque !

Depuis le 28 novembre 2020, la bibliothèque a ouvert de nouveau ses portes aux nombreux lecteurs de notre village ! Pour autant, pendant les vacances de Noël, les horaires seront changés comme suit : ouverture le mardi 22 décembre de 16h30 à 18h30, le mercredi 23 décembre de 14h à 18h30 et le mercredi 30 décembre de 10h à 18h30. Il est à noter que le 17 novembre dernier, un déplacement à la médiathèque d'Evry a permis du renouveau dans les collections de la bibliothèque. Un large choix de films pour adultes et enfants sera notamment à votre disposition, soit plus de 300 DVD que vous pourrez découvrir prochainement. Il en va de même du côté des bandes dessinées pour la jeunesse qui seront nombreuses ! D'ici là, nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année douces et paisibles.

# LES ASSOCIATIONS



## Réunion du 6 novembre, en visioconférence, entre l'équipe municipale et les présidents des associations roinvilloises.

Cette réunion avait pour but d'échanger avec les présidents d'associations roinvilloises, d'identifier leurs difficultés compte-tenu du contexte sanitaire et de tracer des perspectives de soutien de la mairie pour l'après-confinement. L'équipe municipale a pu constater la persévérance et la motivation des présidents d'associations de la commune pour faire perdurer, dans la mesure du possible, leurs activités malgré les difficultés dues au confinement. Nous souhaitons dès lors les remercier et les féliciter pour leur engagement.

## Réunion du 24 novembre, en visioconférence, entre l'équipe municipale et l'association des amis de la caisse des écoles (LACE).

Cette réunion avait pour objectif de discuter de LACE, sa raison d'être, ses acteurs, ses différentes activités, sa prochaine réforme et ses futurs projets. À nouveau, la mairie tient à remercier et à féliciter l'actuel président de l'association, M. PASTOUREL, ainsi que l'ensemble de ses membres pour leur travail opiniâtre au service de notre école. Sans eux, beaucoup des meilleurs souvenirs de nos écoliers à l'école primaire n'existeraient pas, au premier rang desquels les classes de découverte.

À noter que cette réunion s'inscrit dans une série de réunions de travail qu'a engagé l'équipe municipale avec les associations, depuis l'été 2020. Plusieurs réunions ont déjà été organisées avec le comité des fêtes, le tennis club de Roinville, les bottes de sept lieux, la société de chasse de Roinville ou encore l'académie des sources. Elles se poursuivront au fur et à mesure de l'hiver afin de tracer, collectivement, des projets festifs et associatifs pour notre village.



## SAUVONS NOS CRAPAUDS



Chaque année, de nombreux crapauds (batraciens) traversent la route nommée chemin des prés au péril de leur vie pour rejoindre les mares de la rivière de l'Orge. L'installation d'un crapaudrôme est prévu sur ce même chemin ainsi que sur le chemin de Malassis, en accord avec M. le maire, Guillaume BELLINELLI à la suite d'une réunion tenue au mois de septembre. Rendez-vous donc sur le parking au chemin des prés samedi 6 février 2021 à 9h30. Je souligne que les batraciens sont très utiles dans notre environnement, chassent les limaces, les insectes, et cela en grande quantité. Pour le chantier, dans la mesure du possible, n'hésitez pas à apporter une pioche, une pelle, un marteau. Pour le ramassage des crapauds, le planning se fera le jour du chantier. VENEZ NOMBREUX ! Michel PRUDO, Président de l'association « Sauvons nos crapauds ».

NB : Il est possible que le chantier soit annulé au regard des conditions sanitaires. Par conséquent, avant de vous déplacer, téléphonez au président Michel PRUDO au 06.74.30.52.57. Par avance, je vous remercie pour votre compréhension.



## ■ MINI-PORTRAIT : ELISABETH DUCHESNE - HYPNOTHÉRAPEUTE

« L'hypnotérapeute est un spécialiste qui utilise l'état hypnotique afin de soigner et d'accompagner son patient vers un mieux-être »

Il faut savoir que nous avons tous des microsecondes d'états hypnotiques « naturellement ». Chacun d'entre nous s'est déjà concentré sur quelque chose qui lui faisait oublier ce qui l'entourait. C'est cet état que l'hypnotérapeute utilise pour aider ses patients. Le « sujet » reste conscient, mais dans une conscience libérée, qui « lâche prise » et qui lui permet d'orienter son attention vers un but précis. L'hypnotérapie s'utilise efficacement dans la gestion émotionnelle (stress, angoisse, peur, deuil, grossesse, dépression, confiance en soi, etc.), pour lutter contre les addictions (tabagisme, alcoolisme, etc.), les états compulsifs (tocs, etc.), la perte de poids, les troubles du sommeil ou la gestion de la douleur. Elle s'adresse à tout le monde quelque soit son âge.

Elisabeth DUCHESNE exerce depuis 8 ans dans la région parisienne, dont 7 dans son petit cabinet si chaleureux de Roinville-sous-Dourdan, où elle s'installe avec son mari alors

qu'elle a 26 ans. Citadine dans l'âme, la transition fût difficile, mais comme elle voyageait énormément, les années ont passé, les enfants sont arrivés et Elisabeth a fini par apprécier la sérénité de notre petit village, se sentant privilégiée. Bac scientifique, école d'ingénieur, postes à responsabilités dans de grosses sociétés de télécommunications, un parcours tout tracé pour Elisabeth, mais c'était sans compter sur les rencontres faites au cours de ses nombreux voyages et la découverte de différentes cultures. Elle commence à s'interroger sur le fonctionnement des personnes qu'elle côtoie. Après un arrêt dans sa carrière pour s'occuper de sa vie de maman, Elisabeth décide de creuser ce nouvel intérêt en commençant par les formations de coaching. Elle exerce alors dans un cabinet à Créteil mais, voulant travailler plus en profondeur, il lui fallait un « outil » supplémentaire. Or, comme elle avait elle-même arrêté de fumer grâce à l'hypnose, Elisabeth suit des cours pour devenir « maître

praticienne en hypnotérapie ericksonienne ».

En discutant avec elle, je me rends compte que le travail d'hypnotérapeute est beaucoup plus intense qu'on ne se l'imagine, elle me parle préparation, enregistrement des séances, réécoute des séances, réflexions, compréhension, accompagnement, suivi. Une à cinq séances suffisent mais Elisabeth met un point d'honneur à suivre ses patients, elle refuse de les « lâcher » dans la nature et fait le point régulièrement avec eux pour les remettre sur le « droit chemin » de la thérapie, si nécessaire. Honnête, elle sait aussi dire à une patient qu'il n'est pas « prêt » à effectuer un changement, par exemple dans le cas de la cigarette.

Définir Elisabeth ? Une femme souriante, dynamique, altruiste, passionnée par son métier, avec un réel attachement au bien-être de ses semblables.

Par Myriam d'Arville



**Cabinet d'hypnotérapie ericksonienne**  
**Elisabeth DUCHESNE**  
5 allée des Bouleaux  
91410  
Roinville-sous-Dourdan  
06.07.10.92.89  
etdkalyce@etdkalyce.com.



## ■ LA PAROLE AUX ROINVILLOIS

L'école remercie l'association « Les Amis d'Antoine » qui lui a fait don de tout son petit matériel lors de sa dissolution. (fournitures d'activités manuelles, cafetière ...). L'équipe et les élèves sauront en faire bon usage.

A très bientôt sur les chemins de Roinville

L'équipe enseignante

*Le mois dernier, une lettre d'un couple de Roinvillois a été publiée dans le journal communal en réaction aux textes de l'association de chasse de Roinville-sous-Dourdan. La mairie a reçu différents courriers et courriels de remerciements et de félicitations pour la liberté de parole permise nouvellement au sein du journal communal. Par conséquent, si vous souhaitez vous exprimer publiquement sur un sujet qui vous tient à cœur, n'hésitez pas à l'adresser à la mairie avant le 23 décembre. Pour rappel, les textes publiés dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et ne peuvent être considérés comme reflétant les positions de la mairie.*

## ■ INFOS : SOCIÉTÉ DE CHASSE DE ROINVILLE

### Société de chasse de Roinville

**Vous aimez la nature, vous êtes sportif(ve),**

Pourquoi ne pas vous joindre à nous lors des battues de Grand Gibier ?  
En tant que rabatteur, vous serez encadré par des spécialistes,  
qui vous feront découvrir la forêt Roinvilloise et ses hôtes.

Les battues ont lieu le samedi matin de 9h à 14h aux dates suivantes :  
17 octobre, 14 et 28 novembre, 12 décembre, 9 et 23 janvier, 6 et 20 février.



Si vous êtes intéressé(e), merci de prendre contact avec Jacky Martin, 06 16 47 02 37.  
Convivialité et repas de fin de chasse assurés (hors conditions Covid).

## ■ ÉTAT CIVIL



### Naissance :

Malo Christian Philippe LE MENAHEZE, né le 20 octobre 2020.



### Décès :

Mme Simone Marie-Louise GRESSIER, veuf GAUDEFROY, le 14 novembre 2020.



**AEP Ingénierie**  
Audits Techniques Bâtiment

**Elliot POLANIA**  
Ingénieur Conseil  
elliott.polania@aep-ingenierie.fr

66, avenue des Champs-Élysées  
75008 PARIS  
www.aepingenierie.com

Mobile: 0648656227



**WILL**  
**ROAD**

*Société de transport par véhicules légers*

14 rue de l'Orme 91410 ROINVILLE  
06 68 79 95 69  
WillRoad@protonmail.com  
www.willroad.fr

**M.A.J**

COIFFURE MIXTE - 01 60 82 97 46  
7 rue du petit château 91410 Roinville



Services de la Vallée

Roinville sous Dourdan

Bricolage,  
Jardinnage,  
Entretiens,  
Petits Travaux,  
Autres services

06 81 42 11 43

rene.gaspard.rc@gmail.com

Fidelaine Grégory

Votre chef à domicile  
Pour vos Banquets-Réunions  
Mariages-Baptêmes  
Repas de famille

7bis rue de la butte aux loups  
91410 ROINVILLE

gregfide@live.fr

LAVENANT Thierry  
ELECTRICITE GENERALE

Neuf Rénovation Dépannage  
Automatismes Alarmes

12 chemin de châteaupers  
91410 Roinville

06.45.13.99.84  
lavenantthierry@sfr.fr



**FG-Entreprise**  
Réalisation de travaux &  
aménagement du bâtiment  
Service à la personne

Fabrice GUILLOIN  
06.10.93.84.63  
fg-entreprise@laposte.net  
siren : 851908868

**AGREMENT D'ETAT - DEDUCTION D'IMPOTS**



**Louise LEROY**

Conseillère en immobilier

06 47 71 92 55

louise.leroy@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France, immatriculé au RSAC de EVRY sous le N° : 522243385

Suivez-moi Louise Leroy Vanbaeten IAD FRANCE [iadfrance.fr](http://iadfrance.fr)